Elections Législatives du 4 Mars 1973 - Circonscription de Blois





PIERRE SUDREAU **ROBERT MOREAU**

EN DEHORS DES PARTIS

« Signataire de la Constitution de 1958, je suis pour les institutions nouvelles à condition qu'elles soient loyalement appliquées. Je suis un homme libre, et j'entends le rester. Je soutiendrai selon ma conscience l'action la plus conforme à l'intérêt général contre les inconditionnels de toutes tendances...». Cette déclaration, qui semble être d'actualité, est vieille de 6 ans (profession de foi aux Législatives de 1967 et 1968).

Je n'ai pas changé d'orientation.

Comme en 1967 et 1968, j'entends garder à ma candidature un caractère original : je me présente en dehors des partis, refusant toute investiture. J'ai toujours voté selon ma conscience. (Par exemple j'ai approuvé le discours du 16 septembre 1969 de Jacques CHABAN-DELMAS sur la société bloquée, mais je n'ai pas voté le VIe Plan). **Il est inutile d'élire des députés « robots ». A quoi servent les députés s'ils votent toujours selon les ordres qu'ils reçoivent ? A la limite, c'est la négation du Parlement et de la liberté.**

POUR UNE VIE PLUS HUMAINE

Il y a des années que je milite pour l'Europe, pour le désarmement et la sécurité collective, pour la réforme régionale, contre les concentrations urbaines excessives, pour une société plus ouverte et plus juste ; à l'échelle de chacun : pour une vie plus humaine.

Une vie plus humaine cela signifie essentiellement l'élévation du niveau de vie pour tous ceux qui travaillent, pour ceux qui ne sont plus dans la vie active (personnes âgées, handicapés) et pour les familles. Il est indéniable que des progrès ont été enregistrés ces dernières années. **Cependant certaines catégories sociales ne participent pas assez à la répartition des fruits de la croissance. Un effort de solidarité nationale doit être entrepris pour compenser systématiquement certains effets négatifs de notre économie en faveur des salariés, des petits commerçants et artisans, des retraités, des personnes âgées, etc...**

Une vie plus humaine, cela veut dire aussi garder nos libertés. J'affirme que l'on peut faire évoluer la Société sans casser le ressort de notre économie, sans recourir à la collectivisation des moyens de production, sans soumettre les Français à un contrôle bureaucratique excessif, sans tourner le dos à l'Europe, sans nous faire courir le risque de perdre nos libertés.

Entre l'américanisme, synonyme de la toute puissance de l'argent, et le collectivisme qui écrase l'homme sous le contrôle politique et la bureaucratie, il y a la place pour un humanisme social qui recherche le bien de l'homme pour lui-même et non pour forger la toute puissance d'un Etat. Cette troisième voie, l'Europe peut la trouver et la France doit y contribuer.

POUR L'AVENIR DE BLOIS ET DE SA RÉGION

Aidé par ceux qui m'entourent, et en particulier par mon suppléant et ami Robert MOREAU, qu'il me soit permis de dire que j'ai beaucoup travaillé.

Nous avons tenu nos engagements :

Etant dans l'impossibilité matérielle faute de place d'énumérer toutes les actions entreprises, nous rappelons :

◆ **pour Blois** les principales actions en cours ou réalisées (voir la liste publiée dans le numéro spécial-élections « Demain le Loir-et-Cher ».

◆ **pour les Communes rurales :** les démarches incessantes effectuées **afin de promouvoir une politique d'aménagement rural** (adduction d'eau, électrification, assainissement, routes, locaux et transports scolaires, amélioration de l'habitat rural, téléphone, etc...).

Notre engagement pour l'avenir :

Contrairement à ce qui se passe dans les départements voisins nous ne voulons pas faire de Blois une ville dominante, accaparant la plupart des activités. Nous recherchons au contraire à obtenir un développement équilibré **dans tout l'arrondissement** en favorisant une expansion harmonieuse et réfléchie des principaux chefs lieux de canton et des communes (déclaration faite en présence du Ministre de l'Equipement le 4-11-1972). **Nous nous y tiendrons scrupuleusement.**

Pour la Vallée du Cher notamment, il faut entreprendre avec tous les élus une action vigoureuse en faveur de la viticulture, mais aussi **favoriser le renouveau économique sous toutes ses formes.**

Programme pour les cinq prochaines années :

POUR L'ÉQUIPEMENT ET L'ÉCONOMIE

Amélioration de la vie quotidienne des habitants des communes rurales par :
- l'augmentation des crédits pour l'eau, l'électricité, l'assainissement et les voiries
- l'aide à l'amélioration de l'habitat rural (accélérer le versement des primes accordées)
- l'extension du téléphone
- le développement de l'aide à domicile des personnes âgées
- la création et fonctionnement d'équipements sportifs et socio-éducatifs
- accélération du remembrement et des travaux connexes
- aide à l'aménagement et à la création de bâtiments d'élevage

Révision complète de la T.V.A. pour l'équipement des communes

Révision et amélioration de l'IVD et de la réglementation SAFER

Expansion économique harmonieusement répartie dans l'arrondissement (implantation de petites entreprises créant sur place, des emplois nouveaux)

Programme de logements appropriés favorisant notamment l'accession à la propriété

Nationalisation des C.E.S. et C.E.G.

AU POINT DE VUE SOCIAL

Effort de solidarité nationale en faveur des catégories sociales qui ne participent pas assez à la croissance (salariés, petits commerçants, artisans, retraités, etc...)

Personnes âgées : revalorisation des retraites et mise au point d'une politique du 3e âge

Défense des intérêts des commerçants, artisans et PME

Pour les femmes : à travail égal, salaire égal - pensions alimentaires indexées. Adoption du statut de la mère de famille au foyer

Action en faveur de **l'emploi des jeunes**

Aide accrue à la formation professionnelle

Retraite à 60 ans pour ceux qui le souhaitent

Reconnaissance des droits des rapatriés, des anciens combattants notamment ceux d'A.F.N.

Aider les familles des communes rurales, par :
- l'augmentation des crédits pour l'enseignement agricole
- la gratuité pour le ramassage scolaire
- la réforme de la politique d'attribution des bourses

Droit de vote à 18 ans

Pour BLOIS : — **construction de l'Hôpital**
— **et bien entendu le programme de la Municipalité approuvé par environ 70 % des électeurs en 1971 sera entièrement réalisé**

Je continuerai à lutter pour le changement, « pour une société jeune, généreuse et libérée », pour retrouver l'habitude de la fraternité, pour le respect de la dignité de chacun, pour un meilleur fonctionnement de nos institutions grâce à un Parlement rénové exerçant son droit de contrôle. Je lutterai contre toutes les formes d'inégalité des chances, contre un Etat tentaculaire et inefficace.

Je me suis efforcé au cours de mon mandat d'être en harmonie avec tous mes électeurs, qui m'ont beaucoup touché par leur fidélité.

Mes fonctions sont très lourdes. J'ai besoin d'être soutenu, dans mon combat incessant contre les bureaux parisiens. Votre vote sera pour moi le meilleur des soutiens. Je vous en remercie.

ATTENTION : POUR LA PREMIÈRE FOIS LES DÉPUTÉS DÉFENDRONT VOS INTERÊTS DANS L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE QUI DÉCIDERA DES PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS. AIDEZ-MOI A DÉFENDRE LA RÉGION DE BLOIS. POUR ÊTRE EFFICACE, VOTRE REPRÉSENTANT DOIT ÊTRE LARGEMENT REPRÉSENTATIF. N'ÉGAREZ PAS VOTRE VOTE.

PIERRE SUDREAU

Député sortant
Président d'Honneur du Mouvement Européen
Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945
Déporté-Résistant

ROBERT MOREAU

Suppléant - Maire de Vineuil
Croix de Guerre 1939-1945
Ancien Prisonnier de Guerre
Ancien Juge au Tribunal de Commerce de Blois

Imp. ALLEAUME - BLOIS